

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Conducteur Routier Marchandises



Public concerné : Elève sortant de 3ème
 Elève de 2nde ou Terminale CAP après positionnement
 Elève de 2nde Générale ou Technologique après positionnement

Objectifs : L'enseignement professionnel est axé sur les activités suivantes :

- Préparer sa mission de transport
- Participer aux opérations d'enlèvement et de chargement
- Réaliser le transport
- Livrer la marchandise
- Clore sa mission de transport

L'enseignement intègre la formation aux permis B, C et CE, la qualification initiale et la formation de base au transport des matières dangereuses.

Contenu des enseignements :

Au Lycée

Conduite de véhicule 8H	Français-Hist-Géo –Educ.Citoyenneté ... 4H
Règlementation routière..... 2H	Maths- Sc. Physiques 4H
Technologie du véhicule..... 3H	Langue vivante 2H
Exploitation transport..... 4H	Education artistique 1H
Prévention-Santé-Environnement..... 1H	Education physique et sportive 2H

Durée : 2 ans

Formation en Entreprise : 12 semaines sur 2 ans

Les débouchés après le CAP :

- Bac Pro Transport en 2 ans
- Conducteur routier régional, national et international
- Bac Pro Logistique en 2 ans
- Spécialisations possibles (déménagement, denrées périssables, citerne, frigorifique...)
- Conducteur de messagerie
-
- Conducteur livreur
-

Votre Interlocuteur pour l'inscription : Le Secrétariat

Tel : 04 91 46 05 40